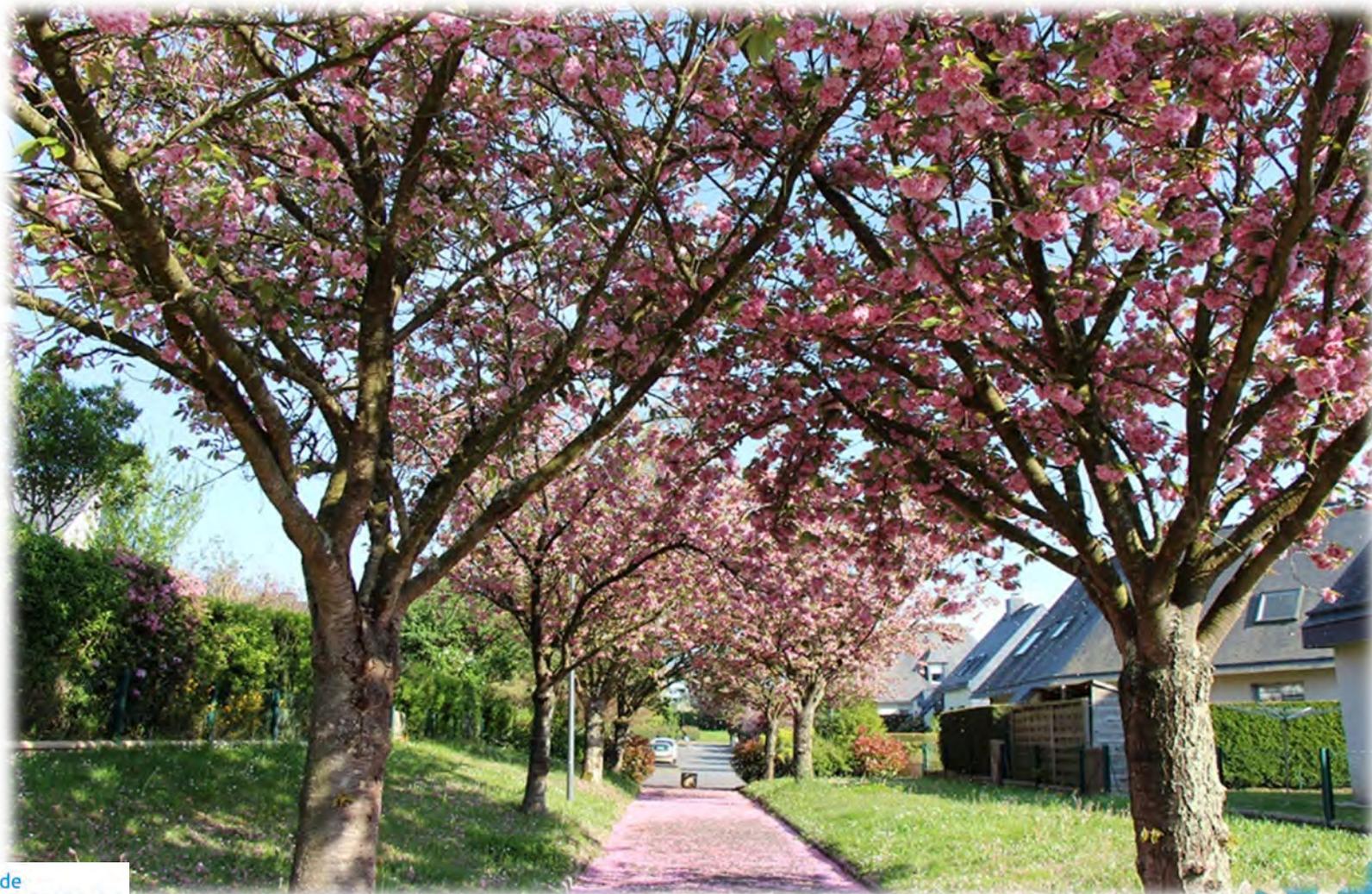


Plan de Gestion de l'arbre 2024-2025



Sommaire

- **Généralités**
 - La place de l'arbre
 - La gestion de l'arbre à Cesson-Sévigné
 - Aspects techniques de la gestion d'un arbre
 - La chenille processionnaire du pin
 - Le lierre : ami ou ennemi?
- **Plan de gestion 2024-2025**
 - Elagages et abattages
 - Plantations
 - Bilan des abattages et élagages
 - La charte de l'arbre



Généralités - La place de l'arbre



La place de l'arbre en milieu urbain

- **L'arbre est un élément indispensable :**
 - Bénéfices **écologiques** : support de biodiversité, maillon des corridors écologiques et des trames vertes..
 - Bénéfices sur **la santé humaine et le bien-être** : préservation de la qualité de l'air (production d'O₂, fixation des particules et poussières, captation de CO₂, puit de carbone) atténuation des effets du changement climatique et lutte contre les îlots de chaleur urbaine (ombre, îlot de fraîcheur), brise-vent, protection acoustique, « coin de nature en ville »...
 - Bénéfices sur **les sols** : régulation des eaux pluviales et des pollutions, lutte contre l'érosion et donc maintien de la structure des sols...
 - Et un **élément majeur de qualité de vie et du patrimoine paysager de notre Ville Jardin.**



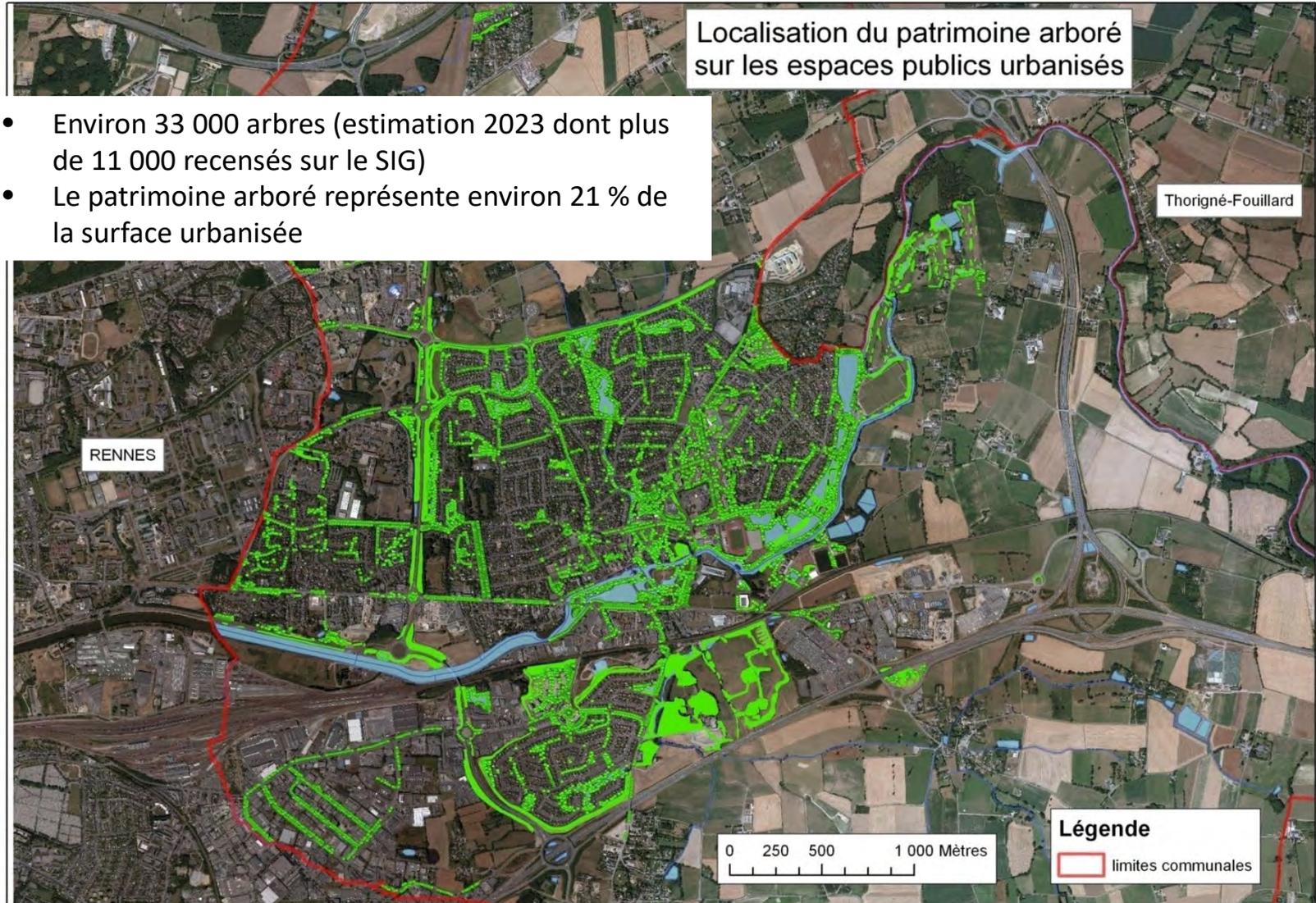
- **Mais il génère quelques désagréments :**
 - Dégradation de réseaux et/ou de voiries par le système racinaire
 - Réduction de l'ensoleillement et de la lumière dans les habitations
 - Emission de pollens plus ou moins allergisants
 - Ramassage à l'automne de feuilles, glands...
 - Sert parfois de dortoirs à des espèces d'oiseaux indésirables
 - Chute de branches ou d'arbres lors de tempêtes



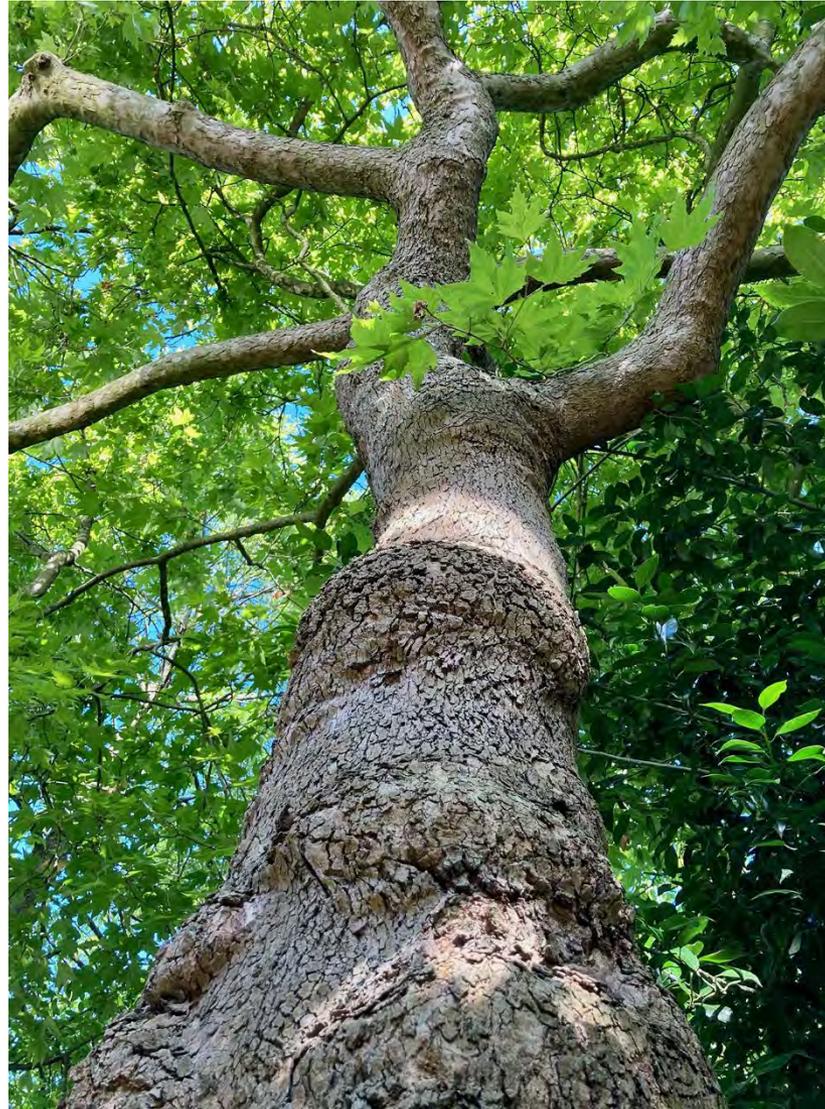
- D'où ce paradoxe : tout le monde s'accorde à dire que les arbres sont indispensables, mais ils ne doivent pas se trouver trop près de chez soi...



Le patrimoine arboré de Cesson-Sévigné



Généralités - La gestion de l'arbre à Cesson-Sévigné



Le plan de gestion de l'arbre à Cesson-Sévigné

- Depuis 2011, mise en place d'un plan pluriannuel de gestion de l'arbre
 - Interventions « quotidiennes » réalisées en régie
 - Interventions délicates ou demandant du matériel spécifique principalement réalisées par un prestataire
 - Suivi financier précis, anticipation du budget d'une année sur l'autre
 - Evolution des techniques d'élagage : tendre vers des techniques plus douces



Objectifs du plan de gestion

- Maintenir le patrimoine arboré « en état » et sécuriser l'espace public
- Gestion pluriannuelle du patrimoine arboré
- Répondre aux attentes de la population (demandes d'interventions), dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec nos modes de gestion
- Mettre en adéquation les moyens budgétaires, humains et les « priorités »
- Répartir les travaux entre le service espaces verts de la ville et notre prestataire
- Anticiper les dérèglements climatiques en agissant sur un choix opportun des essences à planter
- Communiquer sur nos pratiques



Budget de gestion du patrimoine arboré

- Prestataire:

L'entreprise **Gérard Elagage Paysages**, située à Loiron en Mayenne assure les opérations d'entretien du patrimoine arboré de la ville **depuis 2016**

Le **budget 2024** consacré aux **prestations d'élagage** s'élève **50 000€ TTC**

- Travaux en régie

Les travaux en régie nécessitent souvent la location de nacelles.

Le **budget 2024** de **location** est de **15 000 € TTC**

Le **temps de main d'œuvre** en régie consacré à l'élagage et au broyage en **2024** s'élève à plus de **4600 heures** soit près de **3 ETP**



Politique de la Ville en terme de gestion de l'arbre

- Une politique volontariste de protection et de développement de notre patrimoine arboré, dans l'intérêt général
- **1 arbre = 1 habitant**
- Objectif **1 arbre abattu = 2 arbres plantés**
- Abattage d'arbres uniquement pour des problèmes de sécurité, de santé publique ou de mort de l'arbre, parfois dans le cadre d'aménagements (compensation obligatoire)



Généralités - Aspects techniques de la gestion d'un arbre



Techniques d'entretien

- Choisies au cas par cas en fonction du besoin ou de l'éventuelle problématique rencontrée, de l'essence de l'arbre, de l'historique d'entretien du sujet...
- On distingue principalement :
 - La conduite en port libre ou semi-libre
 - La taille en rideau
 - La taille en tête de chat
 - La taille en têtard (ou ragosse)
 - La taille d'éclaircissage ou de réduction
 - Le recépage
 - L'abattage



Port libre ou semi-libre

- Respect du port naturel de l'arbre
- Tailles d'entretien limitées à la surveillance sanitaire
- Préserver la sécurité
- Lutter contre la chute de grosses branches mortes



Taille en rideau

- Volume défini au départ
- Maintenir la silhouette de port architecturé
- Maîtriser le développement des arbres
- Taille utilisée généralement le long de routes, lignes électriques...



Taille en tête de chat

- Obtenir et conserver des volumes contenus
- Interventions tous les 2 ans maxi
- Respect de la forme globuleuse du support



Taille en têtard ou « ragosse »

- Conserver des volumes contenus
- Têtard : reste quelques branches en tête
- « Ragosse » : dépourvue de toutes ses branches après la taille
- Taille nécessaire tous les 7 à 9 ans



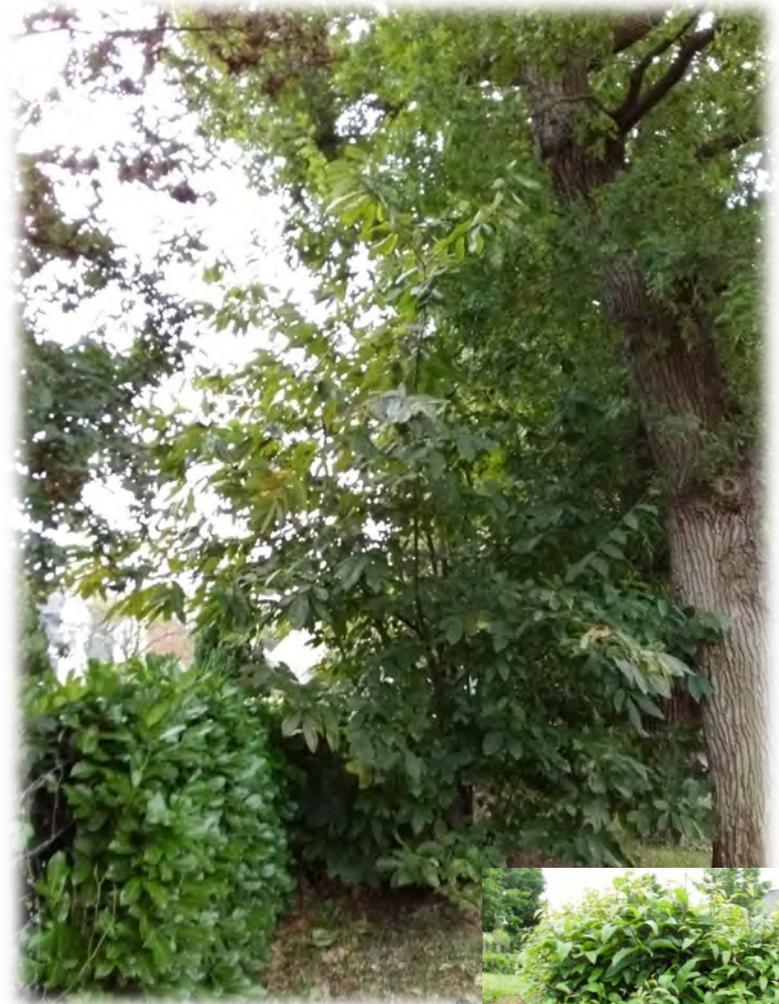
Taille d'éclaircissage ou de réduction

- Taille d'éclaircissage : garder le port naturel en allégeant le houppier
- Taille de réduction : réduction du volume de l'arbre
- Techniques le plus souvent utilisées pour faire face à des problématiques de proximité immédiate avec des propriétés privées



Recépage

- Régénérer, revitaliser et densifier la haie / le bosquet, ou faire face à une problématique de proximité immédiate de propriétés privées
- Utilisé sur certaines essences (ex : châtaigner)

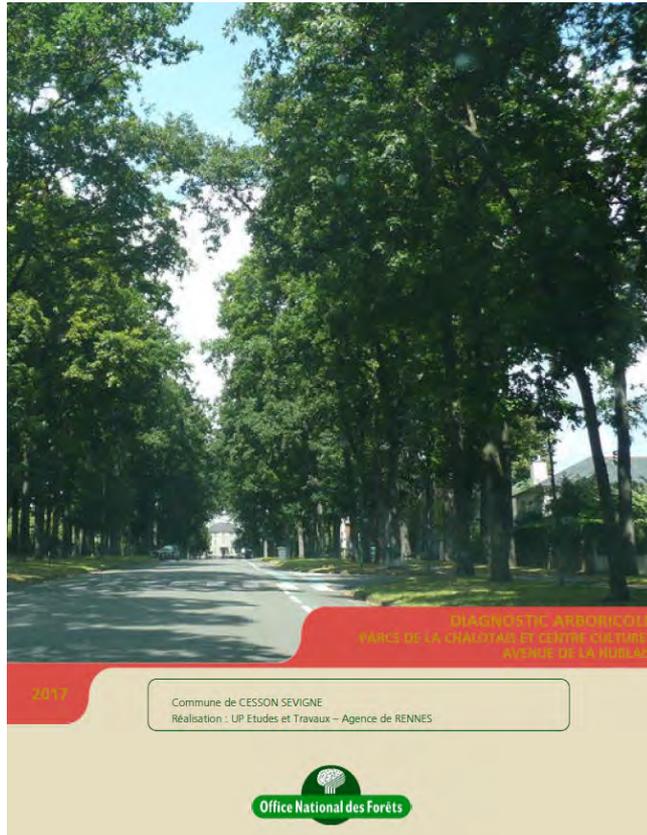


L'abattage, en dernier recours

- Arbre mort, en fin de vie, ou dont l'état sanitaire représente un danger
- Arbre dont le système racinaire dégrade la voirie ou les réseaux
- Arbre gênant dans le cadre d'aménagements, de projets, de mises aux normes...



Diagnostics arboricoles



- Diagnostics sanitaires réalisés par des prestataires spécialisés sur certains peuplements ou arbres isolés
- Diagnostic physiologique sanitaire et mécanique des arbres de la Hublais réalisée en juillet 2020 et novembre 2021.
- Diagnostic physiologique sanitaire et mécanique des arbres du Pont des Arts en novembre 2022.
- Diagnostic physiologique sanitaire et mécanique sur 20 chênes séculaires répartis sur la ville en décembre 2023.
- Diagnostic physiologique sanitaire et mécanique sur le parc de la Monniais en juin 2024.
- Diagnostic physiologique sanitaire et mécaniques sur les chênes séculaires du boulevard de Dézerseul en novembre 2024.
- En cas de besoins complémentaires, des diagnostics sont déclenchés sur différents secteurs.

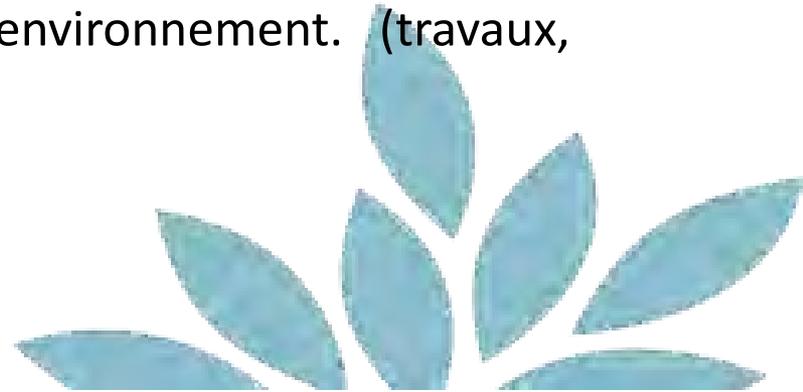


Objectifs de l'expertise

- Connaître l'état de santé mécanique et physiologique de l'arbre afin d'évaluer les risques potentiels.
- Apporter des conseils de gestion à court, moyen et long terme avec un programme d'intervention.



- Le diagnostic est une photographie de l'état des arbres le jour de l'intervention. Ce dernier est ensuite dépendant de tout ce que peuvent subir les arbres et leur environnement. (travaux, tempête, foudre..)



Généralités - La chenille processionnaire du pin



Comment les reconnaître, où se trouvent-elles,
quels sont les risques pour notre santé ?

chenille-risque.info



Présentation technique de la chenille processionnaire du pin

Historique et situation



Depuis les années 70, l'aire de répartition géographique de la chenille processionnaire du pin est en nette progression. La chenille est présente dans le sud Finistère, tout le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine, l'est des Côtes-d'Armor. Seuls, le nord Finistère, et l'ouest des Côtes d'Armor sont indemnes de ce ravageur.



Comment la reconnaître ?



Le papillon est nocturne et présente un aspect différent selon le sexe.



Adulte femelle



Adulte mâle

Cet insecte a un cycle annuel (1 génération par an). Sa présence est facilement repérable :

- par de gros nids soyeux blancs dans les pins et parfois les cèdres ;
- par des processions au sol pouvant être assez spectaculaires.



Présentation technique de la chenille processionnaire du pin

Quels risques, à quelles périodes ?



) Des poils urticants...

- Les poils urticants se présentent sous la forme de petits harpons venimeux qui ont la faculté de rentrer dans les couches inférieures de l'épiderme. Les réactions chez l'humain et l'animal peuvent être des oedèmes, des éruptions cutanées, des démangeaisons, des allergies, de l'oedème conjonctival, cataracte, décollement de la rétine...
- Des défoliations fortes à très fortes, peuvent entraîner une perte de croissance et un affaiblissement des arbres mais rarement leur mort.

) ... à risques d'octobre à mai !

- **L'automne, l'hiver et le printemps** : le vent provoque la libération des poils urticants contenus dans les nids et les dissémine générant des risques d'accidents allergiques (phénomène rare).
Le moment le plus critique se situe lors de la procession des chenilles, de la cime des arbres vers le sol (endroit de la nymphose à quelques centimètres de profondeur). Elles sont donc très accessibles notamment pour les enfants et les animaux (chiens, chats, chevaux...). Les chenilles peuvent parcourir plusieurs dizaines de mètres. La présence au sol de la chenille est d'autant plus dangereuse qu'elle sort en milieu de journée par beau temps.
- **La fin du printemps et l'été** : les nids vides après les processions, peuvent libérer des poils urticants avec le vent. Ils peuvent aussi tomber de l'arbre, entraînant un risque important (enfants, animaux qui jouent avec les nids, adultes qui les manipulent sans protection...) car ces nids sont remplis de poils urticants et doivent donc être manipulés avec grande précaution (gants, lunettes etc,...) et, si possible brûlés.

Quels risques, à quelles périodes ?



) Cycle de la chenille processionnaire du pin

Climat océanique	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril
Papillons		Papillons										
Chenilles sur l'arbre			Eclussions		Nids d'hiver							
Départs en procession						Processions						

↑ Processions rares d'octobre à décembre

Où la trouve-t-on ?



) Sur les pins...

- Les pins sont les hôtes favoris de la chenille. Elle les choisit de préférence selon l'ordre suivant, le pin noir d'Autriche, le pin laricio de Corse, le pin maritime, le pin insignis, le pin sylvestre. On la rencontre parfois sur les cèdres et autres conifères.

) ...dans les zones fréquentées par l'homme...

- Le papillon vole vers les arbres isolés et les clairières ou les lisières Sud/Est, Sud et Sud-Ouest des bois. Ce papillon nocturne est perturbé et attiré par les sources lumineuses. Tous les pins situés dans les zones urbanisées (sur espaces verts, jardins de particuliers, cours d'écoles...) sont des cibles privilégiées pour l'insecte.

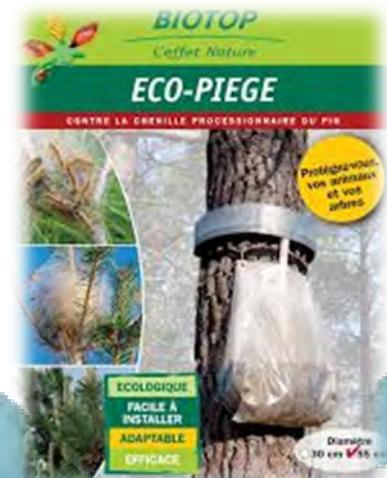
Moyens de lutte

- Capture des chenilles (éco-pièges)
- Capture des papillons (pièges à phéromones)
- Accueil d'auxiliaires prédateurs de chenilles (mésanges...)
- Destruction manuelle des nids
- Traitement préventif biologique
- Evolutions dans le choix des essences d'arbres à planter



Capture des chenilles

- Actuellement, solution la plus efficace et la plus utilisée par le service espaces verts. Mise en place de 300 éco-pièges chaque année.
- Peu de risques de contacts avec les chenilles.
- Destruction des sacs par incinération.



Capture des papillons

- Pose de pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles.
- Contribue à limiter la fécondation des femelles et ainsi les populations.
- Partenariat avec la FREDON Bretagne pour réaliser des comptages de captures et participer au suivi régional de ce parasite.



Accueil d'auxiliaires

- Favoriser l'accueil des prédateurs naturels des chenilles (mésanges...), par la pose de nichoirs par exemple



Evolution dans le choix des essences d'arbres à planter

- Méthode destinée à réduire la densité de pins à l'échelle de la ville, et donc réduire le nombre de sujets hôtes.
- Choisir d'autres essences que le pin dans les nouveaux projets d'aménagement et de plantations.



Pour conclure sur la chenille processionnaire du pin

- Il existe tout un panel de solutions techniques, plus ou moins efficaces, visant à lutter contre la chenille processionnaire du pin.
- Les actions de lutte sont plus efficaces si elles sont menées collectivement.



La lutte n'a pas pour but d'éradiquer le parasite mais uniquement de limiter les dégâts pouvant être engendrés sur végétaux et les nuisances sur les individus et les animaux. La lutte ne doit pas être systématique mais décidée en fonction des stades et de la dynamique de population et réalisée de manière collective sur l'ensemble du territoire pour une bonne efficacité.



Le lierre : ami ou ennemi?

« Le lierre a eu longtemps mauvaise réputation chez les forestiers (...) mais aujourd'hui il faut apprendre à conserver cette véritable aubaine pour les arbres et à ne plus couper le lierre »

- Le lierre n'est pas un parasite comme le gui, il possède ses propres racines et crampons qui lui servent à grimper sur son support pour capter la lumière et fructifier.
- Si l'arbre est en bonne santé la cohabitation se passe très bien.
- Par son cycle biologique décalé il offre un feuillage dense, une floraison en automne et des baies en hiver.
- Il abrite une faune variée qui y trouve le gîte et le couvert et de nombreux auxiliaires comme les syrphes dont les larves se nourrissent des pucerons ou les mésanges qui se nourrissent des chenilles...



Auberge du Lierre

Une auberge ouverte en basse saison

Une taverne qui ouvre tard

Se régalaient du nectar des dernières fleurs de l'année :

Bourdons, abeilles, guêpes, mouches, syrphes, papillons de nuit...

Un restaurant qui ouvre tôt

Se nourrissent des fruits tout l'hiver :

Renard, martre, fouine
Pigeon ramier et colombin, geai des chênes, fauvette à tête noire, mésanges (bleue, charbonnière, à longue queue, à tête noire), roitelet, rouge-queue (à front blanc, noir)...

Des chambres toujours protégées

Profitent de l'intimité permanente offerte par le feuillage et y font parfois leur nid :

Musaraigne (insectivore auxiliaire), loir, lérot, Hibou moyen-duc, troglodyte mignon, mésange à longue queue, rouge-queue noir, accenteur mouchet, merle noir...
Chrysope

Plan de gestion 2024 -2025

Elagages et abattages



Calendrier de mise en œuvre du plan d'élagage 2024-2025

- Tout au long de l'année, étude de la pertinence des demandes et réponse aux administrés (accord ou refus d'intervention..)
- **Fin novembre 2024** : mise en ligne du plan de gestion des arbres sur le site de la ville.
- **Novembre 2024 à fin mars 2025** : interventions sur les différents sites validés au plan de gestion de l'arbre. Abattages possibles tout au long de l'année pour raisons sécuritaires.

Historique des demandes d'interventions

2014/2015 : 38 demandes d'interventions
2015/2016 : 91 demandes d'interventions
2016/2017 : 42 demandes d'interventions
2017/2018 : 25 demandes d'interventions
2018 / 2019 : 44 demandes d'interventions
2019/2020 : 36 demandes d'interventions
2020/2021 : 40 demandes d'interventions
2021/2022 : 29 demandes d'interventions
2022/2023 : 21 demandes d'interventions
2023/2024 : 26 demandes d'interventions



Plan de gestion 2024-2025



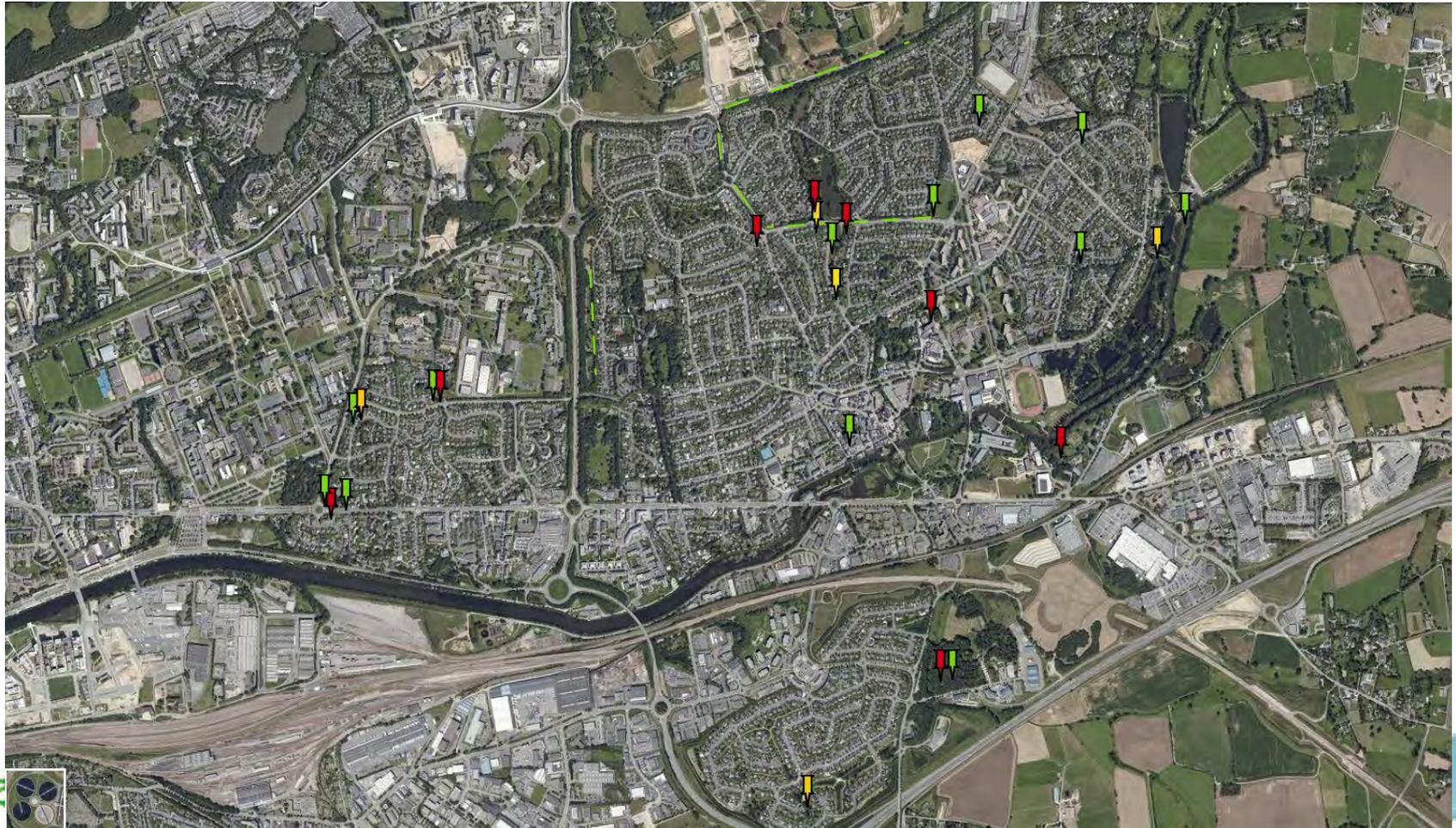
: Abattage



: Mise en totem



: Taille / Elagage / Remontée de couronnes



1) Parc de la Monniais

- **Interventions sécuritaires et sanitaires sur 16 arbres. Abattage de 4 conifères , 3 érables , 3 frênes, 4 chênes ,1 saule. Réduction de charpentièrre sur un chêne.**



2) Rue des Ormeaux

- Mise en totem d'un chêne pour raisons sanitaires et sécuritaires



3) Espace vert (à l'arrière de la résidence d'automne)

- Nettoyage de bois mort sur un châtaignier, un merisier et un érable



4) Bord de Vilaine (zone jardin de Grippé)

- Abattage de 13 acacias morts ou dépérissants pour raisons sécuritaires et gestion de la ripisylve



5) Etangs de Dézerseul

- Mise en totem de 2 chênes pour raisons sanitaires et sécuritaires.



6) Rue belle épine (face 175)

- Abattage de 2 chênes dépérissants



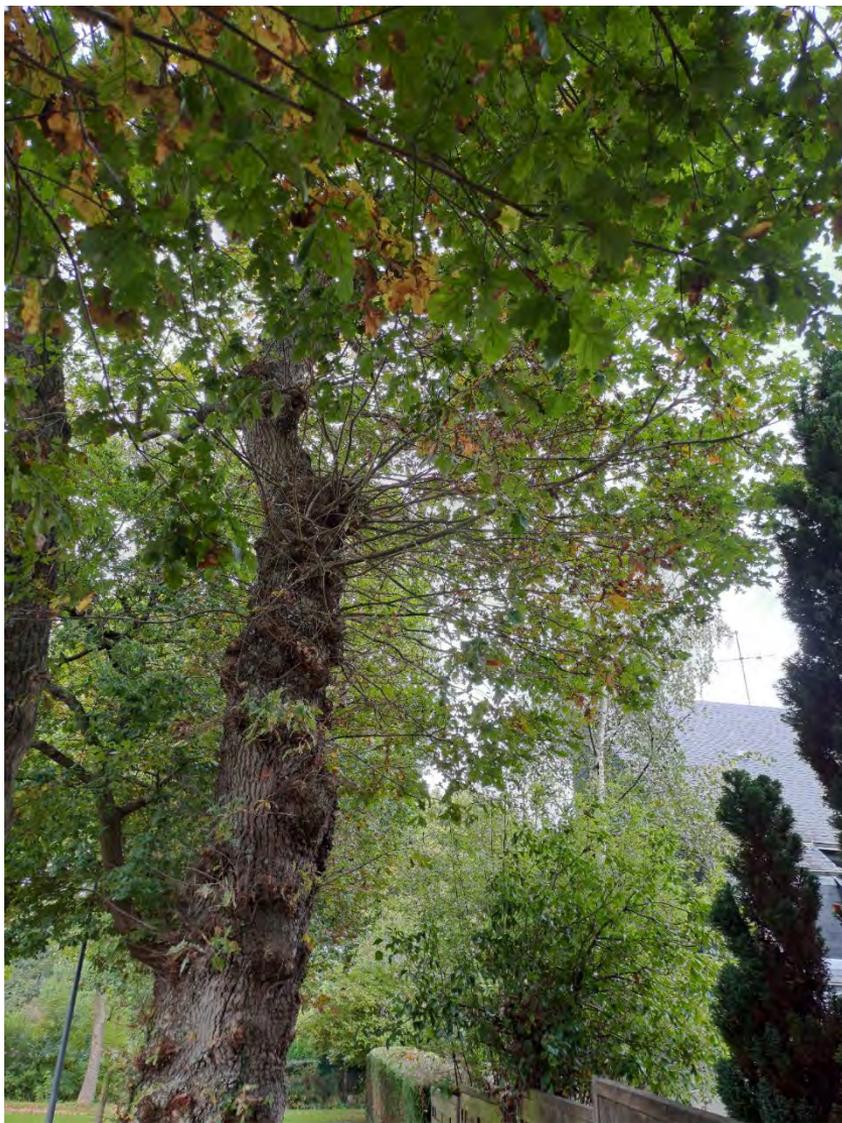
7) Rue belle épine (face au n°12)

- Abattage d'un chêne d'Amérique pour raisons sanitaires et sécuritaires



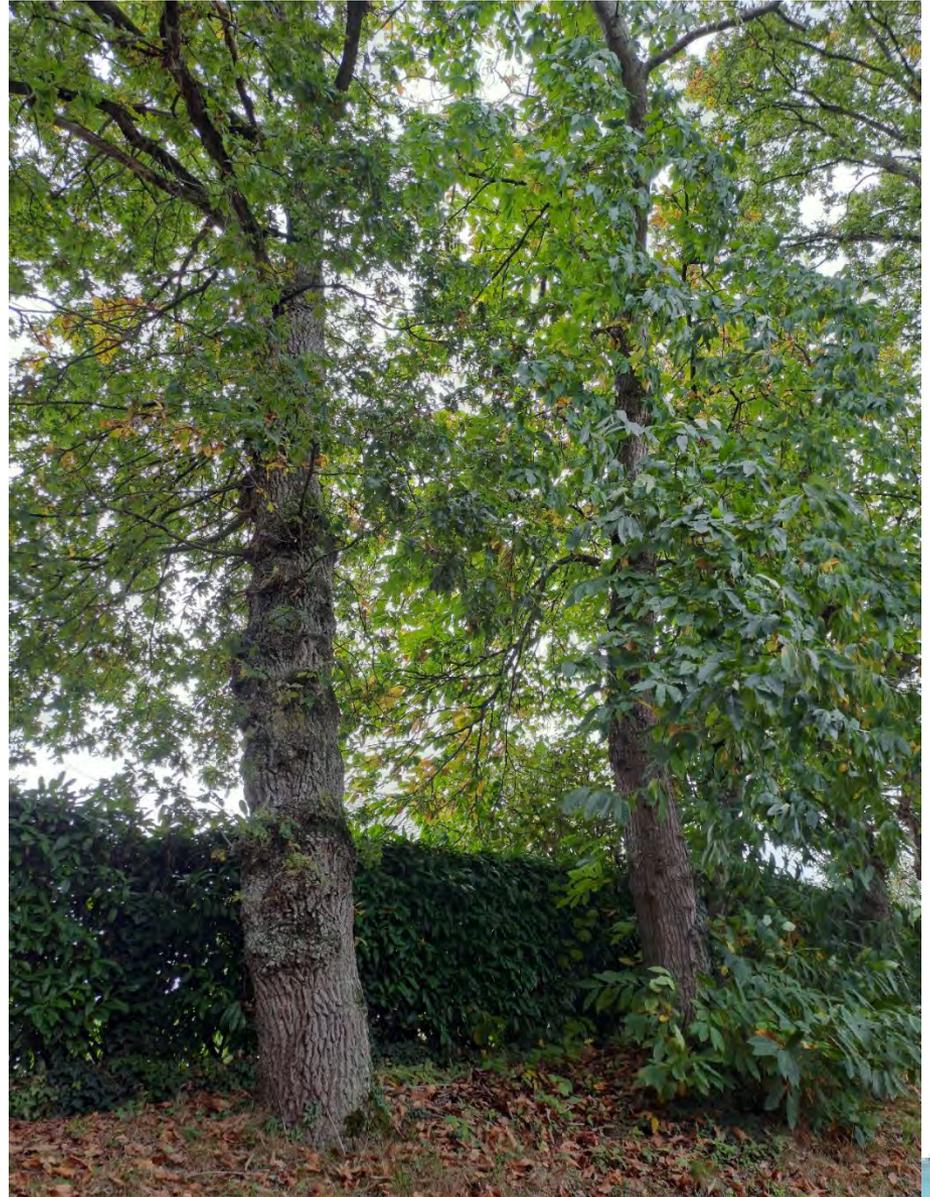
8) Bd de Dézerseul (n°93)

- Taille douce sur 3 chênes .



9) Rue de Clarville (n°48)

- Elagage d'un chêne et d'un châtaignier



10) Étang de Dézerseul (entrée du halage côté parking)

- Réduction de charpentières et nettoyage de bois mort



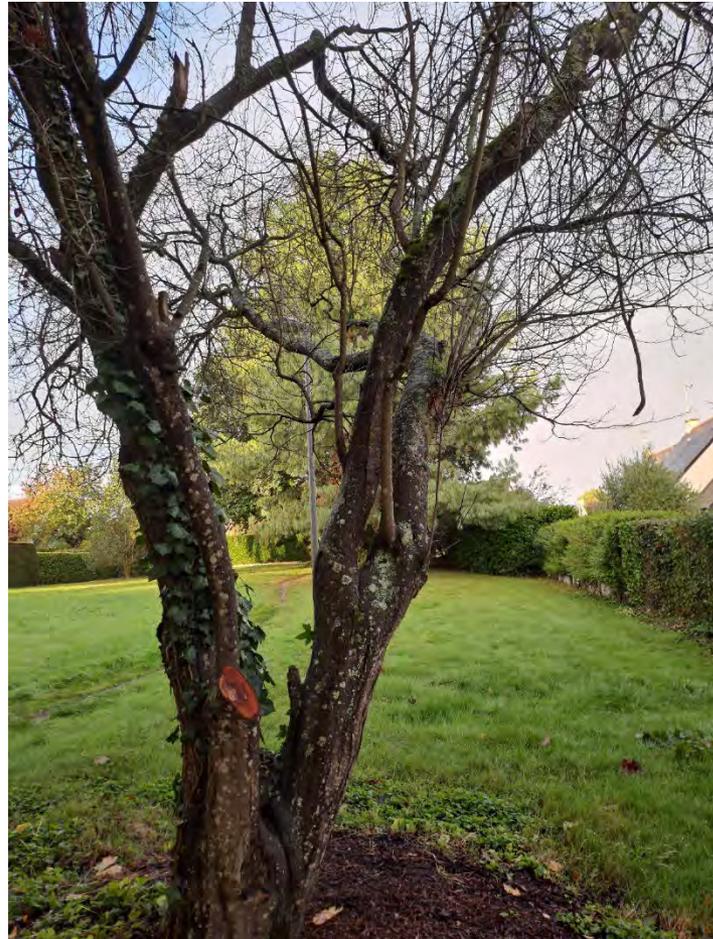
11) Espaces verts longeant la rue de la Garenne

- Légère taille d'éclaircie et taille des branches basses sur 50 arbres (double alignement de chênes)



12) Allée de la Renaudière (côté parc de Coesmes)

- Abattage d'un prunus pour raisons sanitaires
- Taille douce sur un pin



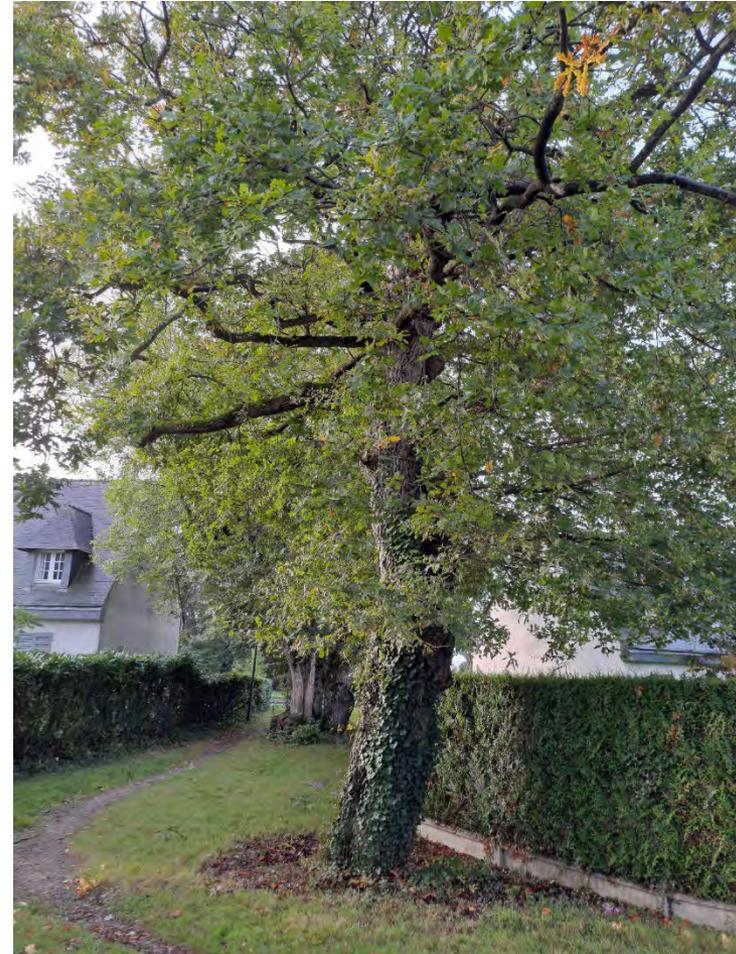
13) square du Placis vert

- Recépage du noisetier et taille d'éclaircie sur un érable.



14) Chemin entre le 17 et 19 rue de la Perrière

- Mise en totem d'un chêne pour raisons sanitaires et sécuritaires .
- Taille douce sur 2 chênes et un frêne



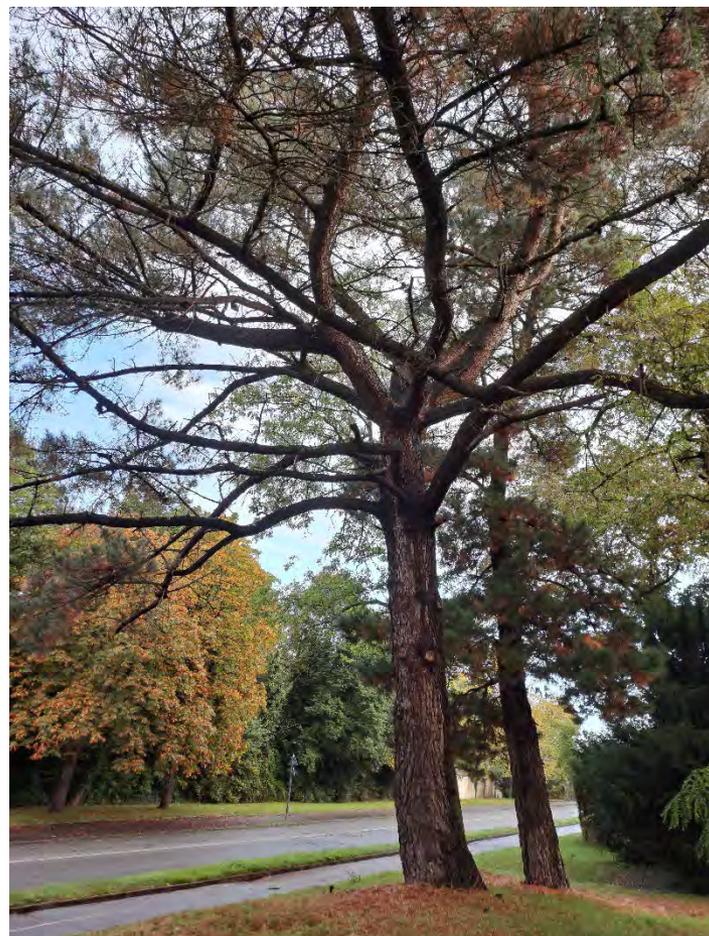
15) Rue du Hyl (à l'arrière du 12 et 16)

- Taille douce sur 6 chênes



16) Espaces verts angle rue de Rennes /avenue de la Touraudais

- Abattage d'un pin
- Nettoyage de bois mort sur un pin



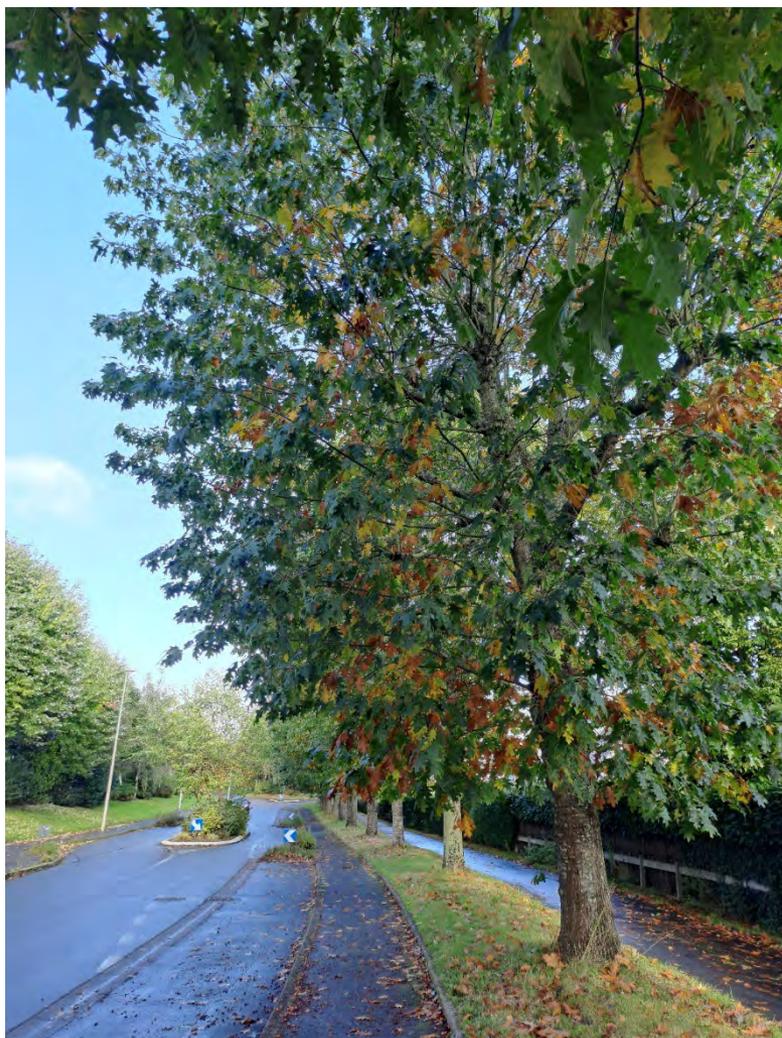
17) Rue de la mare pavée

- Abattage d'un pin pour raisons sécuritaires (suite déchirure)



18) Rue de la Croix Connue et rue de Bellevue

- Reprise de la taille en tête de chat sur 27 Chênes d'Amérique



19) Rue de Bellevue

- Mise en totem d'un châtaignier pour raisons sanitaires
- Abattage d'un chêne d'Amérique pour raisons sanitaires
- Abattage d'un érable mort au niveau du bassin de rétention



20) Rue de la Croix connue

- Taille d'éclaircie sur 6 charmilles



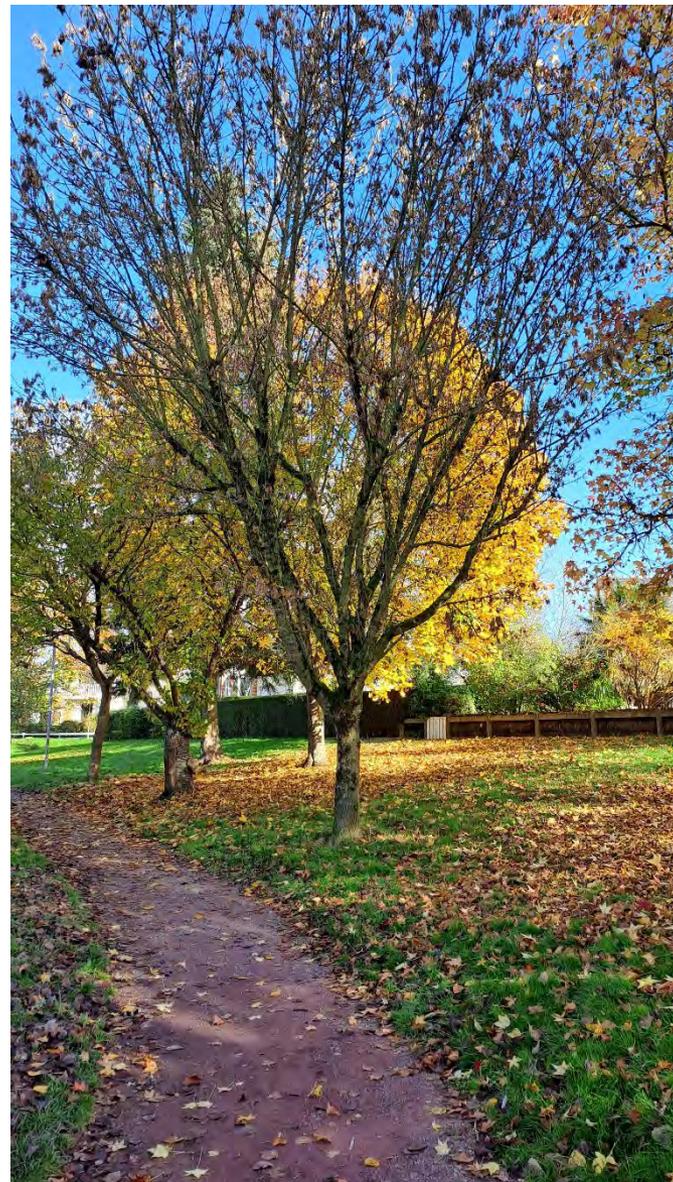
21) Boulevard Saint Roch

- Remontée de couronnes sur 30 hêtres (contraintes gabarit routier)



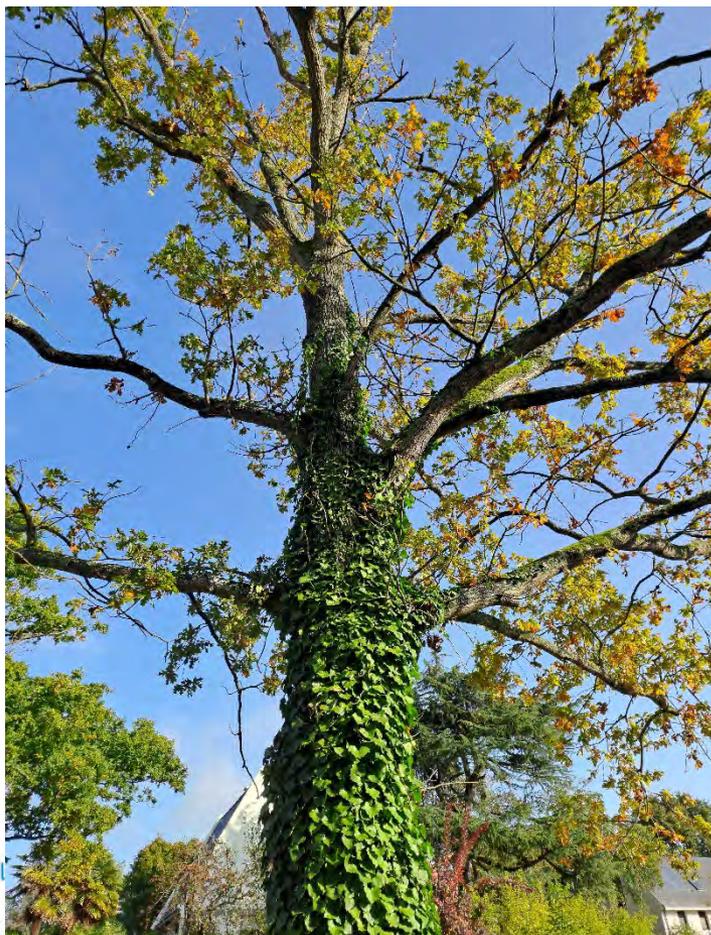
22) Rue de la grande Pierre (côté parc de Bellevue)

- Taille d'éclaircie sur un Erable



23) Avenue de la Grande Fontenelle

- Mise en totem sur un chêne pour raisons sanitaires et sécuritaires
- Nettoyage de bois mort sur un chêne

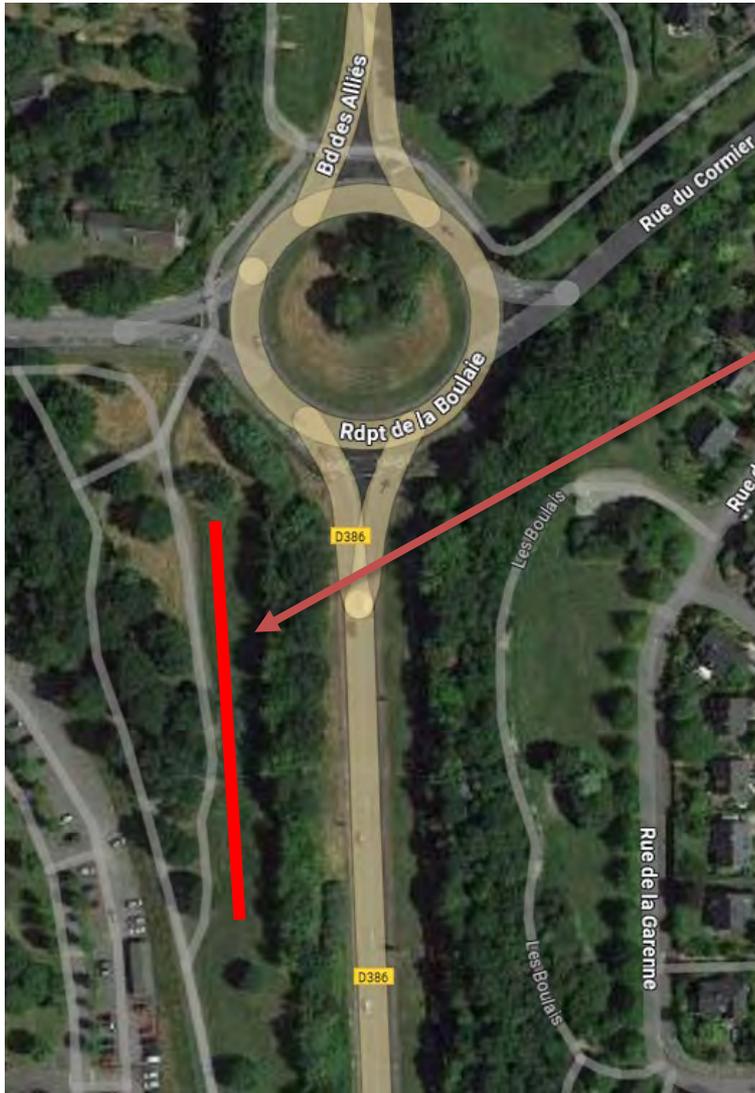


Plantations pour 2024-2025

- Compensation des arbres abattus en régie ou par notre prestataire, sur la base de 1 arbre abattu = 2 arbres plantés. Plantations réalisées dans la mesure du possible sur le lieu de l'abattage ou à proximité immédiate.
- Travailler par anticipation pour conserver notre « Ville Jardin ». Travail continu du service espaces verts pour agrémenter et toujours améliorer la qualité des espaces publics par le végétal. Dans ce cadre, comme chaque année de nombreux arbres seront plantés sur les différents secteurs durant l'automne-hiver.
- Plantations effectuées après analyse des sites (essences adaptées au site).
- Diversification de la palette végétale (fruitiers, arbres d'alignement, arbres à petit ou grand développement...), et association possible des riverains dans le choix des essences plantées.



Plantations à proximité du rond point de la Boulais



Plantations de 45 arbres et
cépées (orme, érable, aubépine,
noyer) et 40 arbustes (noisetier,
néflier..)



Plantations sur la grande Isle

**Extension du verger avec la
plantation de 35 fruitiers**



Bilan des abattages et élagages retenus

○ Abattages

- 36 pour raisons sanitaires et sécuritaires
- **Total : 36**

○ Elagages

- 17 pour des raisons sécuritaires
- 121 pour des contraintes de façades, de lignes électrifiées, de proximité, de voirie...
- **Total : 138**

- **7 chênes mis en totem pour raisons sécuritaires.**



Proposition de sites pour de futures plantations

- **Participation des riverains** intéressés pour proposer de nouveaux sites de plantation, et concertation de ceux-ci pour le choix des essences.
- Remontée de ces propositions **par les référents de quartiers** au service espaces verts pour étude.
- Analyse des demandes qui émergent du **budget participatif**.
- **Validation de la faisabilité technique et planification par le service espaces verts.**

La Charte de l'arbre

- Un document généraliste sur l'arbre en ville, ses enjeux et contraintes.
- Des ambitions fortes traduites en fiches actions pour développer une culture commune de l'arbre et garantir le cadre de vie des habitants.





Merci pour votre attention

